

Montaimont

BULLETIN MUNICIPAL

2 0 1 5



Edito

Bonjour,

Comme convenu cet été, nous vous adressons en cette fin d'année, le bulletin municipal 2014. Je souhaite à cette occasion remercier les nombreux taimonins et taimoninches qui ont pris part au scrutin des élections du mois de mars, témoignant ainsi de leur attachement à leur commune.

Depuis, la nouvelle équipe municipale s'est mise à l'œuvre et vous présente un premier bilan du travail accompli après six mois d'exercice.

Les travaux en cours ou votés par la précédente équipe ont été terminés.

L'été pluvieux a modifié et retardé la réalisation de certains de nos projets, car nous avons dû faire face, dans l'urgence à des travaux imprévus.

Vous découvrirez à la lecture des pages de ce 1^{er} bulletin, les décisions prises par le Conseil municipal dans divers secteurs et leurs implications, ainsi que les travaux réalisés et en cours.

D'importantes réformes se mettent en place, notamment, la création de la Communauté de communes du canton de La Chambre, dont les compétences évolueront certainement dans les mois à venir, mais aussi, la diminution programmée des dotations de l'Etat (dont la Dotation Globale de Fonctionnement - DGF), qui impactera nécessairement les moyens de la commune dans l'avenir.

Redonner de l'attractivité à notre commune, préserver son patrimoine, promouvoir le tourisme et l'agriculture, atouts majeurs de notre territoire, sont des objectifs que nous souhaitons atteindre.

Le nouveau site internet devrait être opérationnel début 2015. Il permettra une meilleure communication des informations auprès des habitants et de la population touristique.

Nous nous efforcerons également de réaliser deux bulletins municipaux dans l'année, le premier en juin, et le second en décembre.

Je remercie toutes les associations pour leur dynamisme et leur engagement, en particulier le Comité des fêtes, qui a restauré la fête du 15 août et la foire, événements qui ont connu un franc succès cet été.

Je salue l'implication de toutes celles et tous ceux qui oeuvrent pour le bien de la commune et les en remercie.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et vous présenter tous ses vœux pour 2015.

Bien sincèrement
Claude PELLISSIER

SOMMAIRE

- Edito
- Le Conseil municipal de Montaimont

- Le budget communal
- Les travaux
- Vie sociale
- Tourisme
- Agriculture et Forêts

- Focus sur l'intercommunalité
- Vie associative
- Naissances, mariages et décès
- Horaires Mairie
- Accueil des administrés

Montaimont

Fonctionnement du Conseil municipal de Montaimont

Elu aux élections municipales de mars 2014, le nouveau Conseil municipal a procédé, lors de ses premières réunions, à l'élection du Maire, de ses adjoints et de leurs délégations, ainsi qu'à l'établissement des commissions thématiques.

Les représentants de la commune au sein des organismes intercommunaux tels que la Communauté de communes du Canton de la Chambre (4C), le Syndicat de Pays de Maurienne (SPM), le SIVU du Grand Coin ou le SIRTOMM, ont également été élus au sein du Conseil.

Il a été acté que les réunions du Conseil municipal seraient mensuelles et qu'elles auraient lieu le dernier vendredi de chaque mois, afin de faciliter l'organisation, la régularité, ainsi que la présence de chacun. Le Conseil peut se réunir toutefois autant que de besoin.

Les commissions thématiques, chargées de travailler sur différents aspects de la vie communale, se réunissent au fil de l'eau, en fonction des objectifs fixés par le Conseil municipal.

Les élus du Conseil municipal

Claude PELLISSIER, Maire

Conseiller communautaire à la Communauté de communes du Canton de La Chambre
Vice-président du SIVU du Grand Coin
Délégué au Syndicat de Pays de Maurienne

Guy GONTHIER, 1er adjoint

Chargé des travaux
Délégué suppléant au SIRTOMM
Délégué suppléant à la Fédération nationale des Communes forestières

Emilie BONNIVARD, 2ème adjointe

Chargée des finances et de la vie sociale
Conseillère communautaire à la Communauté de communes du Canton de La Chambre

Frédéric SORNIN, 3ème adjoint

Chargé de l'agriculture

Reine COURT

Conseillère municipale

Jean-Claude DURAND

Conseiller municipal
Délégué titulaire à la Fédération nationale des Communes forestières
Délégué suppléant au SIVU du Grand Coin

Jacqueline FERRIER

Conseillère municipale

Damien MOREAU

Conseiller municipal

Daniel PELLISSIER

Conseiller municipal
Délégué titulaire au SIVU du Grand Coin
Délégué titulaire au SIRTOMM
Délégué titulaire au Syndicat de Pays de Maurienne

Robert REY

Conseiller municipal
Référént Anciens combattants - Défense

Stéphane VERGNE

Conseiller municipal

Les commissions thématiques

Commission Finances et Fiscalité

Elle a pour mission la préparation budgétaire et le suivi de l'exécution budgétaire, en étroite collaboration avec le secrétariat de mairie. Elle examine également tous les dossiers qui ont une incidence sur les finances de la Commune.

Président : Claude PELLISSIER

Membres : Stéphane VERGNE, Emilie BONNIVARD, Damien MOREAU, Jacqueline FERRIER

Commission du personnel

Elle traite des relations avec le personnel communal.

Membres : Claude PELLISSIER et Guy GONTHIER

Commission d'appel d'offres et d'adjudications

Il s'agit d'une commission obligatoire, les autres commissions n'étant que facultatives. Sa composition est arrêtée par le Code des marchés publics. Elle se compose du Maire ou de son représentant et de trois membres du Conseil pour les communes de moins de 3500 habitants. Elle est chargée d'attribuer les marchés publics dont les montants sont supérieurs à 207 000 € HT.

Président : Claude PELLISSIER

Membres : Guy GONTHIER, Daniel PELLISSIER, Jean-Claude DURAND

Commission Travaux – Entretien général – Permis de construire et urbanisme

Elle traite des gros projets, des travaux et de l'entretien général de la commune, de même que de l'étude des demandes de permis de construire et des projets d'aménagement.

Président : Claude PELLISSIER

Vice-président : Guy GONTHIER

Vice-président : Jean-Claude DURAND

Vice-président : Daniel PELLISSIER

Membres : tout le Conseil.

Commission Agriculture

Elle traite des problématiques liées à l'activité agricole et assure les relations avec les exploitants. Elle travaillera à la valorisation de l'identité agricole de la commune.

Président : Frédéric SORNIN

Vice-président : Claude PELLISSIER :

Membres : Jean-Claude DURAND, Guy GONTHIER, Robert REY.

Commission Forêt – Environnement

Elle a en charge les relations avec l'ONF, la réflexion sur les moyens de lutte contre l'extension des friches, le traitement des questions environnementales.

Président : Claude PELLISSIER

Membres : Jean-Claude DURAND, Guy GONTHIER, Damien MOREAU.

Commission Tourisme et Développement

Elle a pour mission de définir une stratégie et une offre touristiques cohérentes pour Montaimont basées sur les atouts existants de la commune (patrimoine, tradition, ski de fond, randonnée, agriculture, etc.).

Président : Claude PELLISSIER

Vice-présidente : Emilie BONNIVARD

Vice-président : Guy GONTHIER

Vice-président : Daniel PELLISSIER

Membres : tout le conseil.

Commission Gîtes

Elle a en charge l'étude et le suivi de la mise en conformité des gîtes communaux à destination touristique.

Membres : Claude PELLISSIER, Jacqueline FERRIER, Reine COURT, Daniel PELLISSIER, Jean-Claude DURAND.

Commission Ecoles – Vie Sociale

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Elle traite des services aux personnes et aux familles, du transport scolaire et de la ligne de marché.

Membres : Emilie BONNIVARD,

Jacqueline FERRIER, Frédéric SORNIN,

Reine COURT, Stéphane VERGNE.

Commission Animation – Jeunesse

Vie associative et culturelle – Patrimoine

En lien étroit avec les associations (Comité des fêtes, Association de Sauvegarde du Patrimoine, etc.), cette commission a pour mission de définir un programme d'animation culturelle de la commune et d'assurer les relations avec la jeunesse.

Président : Claude PELLISSIER

Vice-président : Damien Moreau

Membres : tout le conseil.

Commission communication

Elle est chargée de la communication au sein de la municipalité, des bulletins municipaux et du site internet.

Président : Claude PELLISSIER

Emilie BONNIVARD, Jacqueline FERRIER, Damien MOREAU, Claude PELLISSIER, Stéphane VERGNE.



Budget municipal

Le budget 2014

La commune de Montaimont a un budget principal et deux budgets annexes, le budget eau et assainissement, et le budget des gîtes. Ces trois budgets font l'objet d'une comptabilité séparée, mais comportent tous respectivement une section « Dépenses » et une section « Recettes ». Nous vous présentons dans ce bulletin le fonctionnement général du budget communal. Vous pourrez retrouver le détail des budgets eau/assainissement et gîtes sur le site début 2015.

Le budget principal

• La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et de la commune. Parmi celles-ci figurent les « Charges générales » que constituent les dépenses d'entretien régulier (entretien des bâtiments, des voies et réseaux, acquisition de petit matériel et fournitures, etc.), mais également les « Charges de personnel », ainsi que les virements réalisés vers la section d'investissement, permettant à la commune de financer ses projets (captages, accessibilité mairie, réhabilitation de ponts, voirie, etc.). Ces dépenses de fonctionnement comportent également les « Autres charges de gestion courante » qui correspondent aux subventions que nous versons essentiellement à notre budget annexe eau/assainissement, aux subventions aux associations, aux contributions au SIRTOMM, aux indemnités des élus, etc.

Dans les recettes de fonctionnement figurent le report de l'excédent du budget de l'année précédente, les impôts et taxes (impôts locaux, attribution de compensation de la 4C, taxes sur les pylônes électriques, etc.), mais aussi l'ensemble des dotations de l'Etat et fonds de péréquation dédiés au fonctionnement de la commune, que l'on retrouve dans la ligne « Dotations et participations ».

Pour plus de précisions, voir le tableau à la page suivante.

• La section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations de travaux ayant pour objectif d'améliorer la qualité des équipements municipaux voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette de la commune est également comptabilisé dans ce budget (49 768 € de remboursement d'emprunt en 2014 liés au réseau d'assainissement, les intérêts de la dette étant imputés au budget de fonctionnement, soit 4 580 €).

Cette année, les dépenses d'investissement de la commune ont essentiellement consisté à assumer les décisions prises par l'ancien Conseil municipal (chemin d'accès à la Pontchéry, accessibilité de la Mairie, enfouissement du réseau électrique de Pierre Rouge, du Fay/Colonne), et à faire face à des travaux d'urgence (pont du Merderel, etc.).

Les finances de la commune sont plutôt saines et équilibrées, la part d'endettement restant faible par rapport au budget communal.

Le budget ci-dessous est le budget prévisionnel voté par le Conseil en début d'année, qui a fait seulement l'objet d'une décision modificative en septembre, ajustant légèrement la section Dépenses d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014 (en euros)

Dépenses de fonctionnement	
Charges générales	132 722
Charges de personnel	112 195
Fonds pérèq. Interco	3 613
Virements section d'investissement	301 985
Dotations aux amortis.	6 607
Autres charges de gestion courante	173 361
Charges financières	4 580
TOTAL DEPENSES	735 063

Recettes de fonctionnement	
Excédent antérieur reporté	215 938
Atténuations de charges	500
Produits des services	26 092
Impôts et taxes	263 643
Dotations et participations	174 695
Autres produits de gestion courante	49 331
Produits financiers	3 629
Produits exceptionnels	1 235
TOTAL RECETTES	735 063

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

Dépenses d'investissement	
Solde d'exécution d'invest. Reporté	400 150
Dépenses imprévues d'investissement	98 901
Opérations patrimoniales	12 549
Remboursements d'emprunt	49 768
Immobilisation corporelle	21 003
Immobilisations en cours	231 000
TOTAL DEPENSES	813 371

Recettes d'investissement	
Opérations d'ordre entre section	6 607
Opérations patrimoniales	12 549
Dotations fonds divers - Réserve	455 017
Subventions équipement	23 847
Autres immos financières	13 123
TOTAL RECETTES	813 371

Les travaux

Chantier EDF

Le chantier EDF a fortement mobilisé le Conseil municipal dans les premières semaines de son mandat. Nous avons dû négocier avec l'entreprise afin que les habitants des Bigots soient moins impactés par les nuisances dues aux passages des gros engins et des transports de matériaux : délai de prévenance obligatoire en Mairie en amont du passage exceptionnel d'engins de plus de 3,5 tonnes ; participation de la Commune aux réunions de chantier hebdomadaires ; réalisation d'un autre itinéraire par la piste du canal de La Planche à la Ville du Nant, etc. La Commune a été très vigilante quant au respect de ces décisions.

Travaux : bilan et perspectives

Les travaux votés lors du dernier mandat ont été réalisés à l'exception de la réfection des murs de soutènement de l'église et du monument aux morts. Les subventions concernant ces travaux n'ont pas été accordées cette année, notamment celles du Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC). Nous représenterons ces dossiers l'année prochaine.

Pour réaliser des économies d'éclairage public, des réglages ont été effectués par la mise en place d'un système de cellules d'allumage, plus précis, accompagné du remplacement des vieilles lanternes par du matériel plus performant.

Les travaux d'accessibilité de la Mairie sont terminés.

L'été très pluvieux a modifié nos projets : les crues des ruisseaux du Néron et du Merderel ont arraché les ponts sur la route du Chaussy ainsi que les passerelles du Châtelard. De nombreux chemins et pistes ont été endommagés et ont nécessité des interventions d'urgence. EDF a pris en charge la réfection du pont du Néron, et des travaux d'urgence, mais provisoires, ont été réalisés sur le pont du Merderel. La commune a été financée en partie par le Fonds Risques et Erosions Exceptionnelles (FREE) pour ces travaux.

Passerelle du Châtelard



Des travaux de mise aux normes ont été réalisés sur les captages. Les périmètres grillagés ont été terminés cet été.

Le schéma d'eau potable engagé cette année sera terminé en 2015. Il sera le reflet de l'état de notre réseau d'eau, et nous permettra d'évaluer les faiblesses et besoins d'intervention sur celui-ci. En effet, notre réseau a été réalisé en 1968, nous devons donc prévoir un calendrier pour les travaux d'entretien obligatoires.

Une étude imposée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), en vue de l'installation de purificateurs d'eau dans les réservoirs, sera menée dès le printemps, suite aux analyses d'eau de cet été.

En bref, deux chantiers prioritaires s'imposeront en 2015 :

- Réfection de la chaussée de traversée du Merderel (passage du Tour de France) et réhabilitation de la piste de la Merdière, travaux sur lesquels le RTM mène actuellement une étude. Nous nous mobilisons dès à présent pour identifier les subventions possibles pour ces travaux. Dans le cadre du travail partenarial réalisé par l'équipe municipale avec EDF, nous nous réjouissons de la prise en charge de la réfection des deux passerelles du Châtelard au printemps prochain par EDF, pour un montant de 71 000 € HT.

- Installation obligatoire de purificateurs dans les réservoirs, dont le coût sera particulièrement élevé, car elle nécessite une alimentation en électricité pour chaque réservoir.



D'autres travaux ont été votés et seront réalisés en 2015 tels que la construction d'un auvent pour le garage communal afin d'abriter le matériel, des travaux de rénovation et de mise aux normes de la salle des associations, etc.

Nous envisageons également la rénovation des gîtes du presbytère et procéderons vraisemblablement en plusieurs tranches de travaux. L'enjeu est de mettre aux normes et de moderniser notre offre d'hébergement touristique, afin de positionner Montaimont comme une commune pouvant accueillir un tourisme doux de qualité, complémentaire aux offres touristiques alentours.

Après la clôture des comptes 2014, nous établissons le budget pour 2015, en tenant compte des priorités. Au vu de la diminution programmée des dotations aux collectivités et de la suppression du Fonds de compensation de la Taxe professionnelle qui bénéficiait aux communes rurales défavorisées, nos ressources et celles des principaux cofinanceurs publics de nos investissements (Conseil général et Etat), il nous sera difficile d'assurer une multitude de projets.

Claude PELLISSIER
Guy GONTHIER

Cimetière

Le Conseil a décidé de lancer la construction d'une nouvelle ligne de caveaux. L'étude est en cours. Vous pouvez obtenir les renseignements souhaités pour réservation éventuelle auprès du secrétariat de la Mairie.

Point sur le chantier

EDF rénove l'aménagement hydroélectrique de Saint Martin sur la Chambre

Depuis l'automne 2013, EDF Unité de Production Alpes réalise une importante campagne de travaux de maintenance sur l'aménagement hydroélectrique de Saint-Martin sur la Chambre dans la vallée de la Maurienne : ces travaux consistent à remplacer 1 km de conduite forcée, 1 km du canal d'amenée suspendu dit « de Montaimont » et à réaliser de nombreux travaux sur l'ensemble des prises d'eau et des autres ouvrages d'amenée.

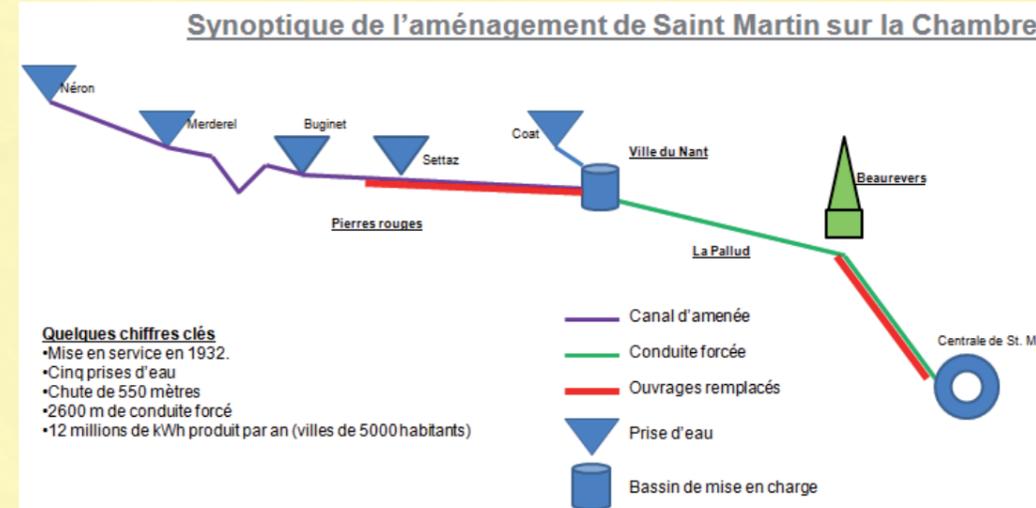
En cette fin d'année, les travaux sur le canal d'amenée et les prises d'eau sont achevés conformément au planning initial. Suite à des aléas liés à la nature de la roche, l'opération de remplacement de la conduite forcée se poursuivra, quant à elle, jusqu'au printemps 2015. La première partie de l'opération consistant au percement d'une galerie par forage dirigé, technique innovante en hydraulique, est actuellement toujours en cours.

Présentation générale de l'aménagement de Saint-Martin sur la Chambre

L'aménagement de Saint-Martin sur la Chambre, mis en service en 1932, est exploité par l'équipe du Groupement d'Usines d'Hermillon qui fait partie de l'Unité de Production Alpes d'EDF. L'usine, située sur la commune du même nom, turbine les eaux du bassin versant de Montaimont. L'eau est captée à l'aide de 5 prises d'eau au niveau des torrents du Néron, du Merderel, du Buginet, de la Settaz et du Coat, puis est transportée via un canal d'amenée vers la prise d'eau principale de la Ville du Nant. A partir de là, l'eau chute au travers d'une conduite forcée de 2600 m de long, pour alimenter le groupe de production de l'usine. Equipé d'une roue Pelton, il produit chaque année environ 12 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 5000 habitants. Une fois turbinée, l'eau est dirigée vers le cours d'eau du Merderel au travers d'un canal de fuite long d'une cinquantaine de mètres.

Rénovation des 5 prises d'eau principales (Buginet, Settaz, Coat, Merderel et Néron) et du bassin de mise en charge

Les travaux, achevés en novembre 2014, ont consisté en une remise en état générale du génie civil et des organes hydromécaniques des différents ouvrages. Ces travaux ont également



permis une mise en conformité des débits réservés : augmentation des débits, pour garantir la vie aquatique, à 10% du débit moyen annuel des cours d'eau, suite à la loi sur l'Eau de 2006.

Rénovation des ouvrages d'amenée avant le hameau de Pierre Rouge

Diverses conduites (acier et béton) ont été rénovées depuis les prises d'eau principales (Néron, Merderel et Buginet) jusqu'à la nouvelle conduite de Montaimont (qui remplace aujourd'hui le canal suspendu).

Remplacement du canal suspendu de Montaimont depuis le hameau de Pierre Rouge jusqu'au hameau de la Ville du Nant

Pour faire face à des mouvements de terrains qui risquaient d'endommager le canal suspendu dit de Montaimont, EDF a engagé des travaux pour le remplacer par des ouvrages aériens (conduite en béton) ou enterrés (conduite en acier). Les travaux se sont achevés en novembre 2014.

La piste construite le long de l'ouvrage depuis le hameau des Pierre Rouges jusqu'à la Ville du Nant pour permettre les travaux est conservée pour permettre l'entretien et la maintenance du nouvel ouvrage.

Révision complète du groupe de production

Le groupe de production a été entièrement démonté pour être révisé, puis remonté le 1^{er} décembre dernier.

Remplacement d'1 km de conduite forcée entre le plateau de Beaufrevers et la centrale de production

L'ancienne conduite est composée de tuyaux frettés (technique des années 30) et posée sur une crête aujourd'hui instable. Face à ces deux constats, EDF a décidé de remplacer ce tronçon de la conduite forcée par une conduite souterraine, en utilisant la technique dite de « forage dirigé ». Cette méthode va permettre de renouveler la partie

basse de la conduite en passant à plus d'une centaine de mètres de profondeur, évitant ainsi les contraintes de la géologie de surface.

Si la technique dite de « forage dirigé » est utilisée depuis de nombreuses années dans le domaine du pétrole ou du gaz, c'est une innovation dans le domaine des aménagements hydroélectriques. Jusqu'en juin 2014, le percement de la future galerie qui doit accueillir la nouvelle conduite, s'est parfaitement déroulé (soit 520 mètres sur 980 mètres à réaliser). Ensuite le forage est entré dans une zone géologique fracturée : la roche instable ne permettait pas le percement de la galerie. Le Centre d'Ingénierie Hydraulique d'EDF a été mobilisé pour permettre la poursuite du chantier : il a été décidé d'injecter du béton dans la zone fracturée via la galerie existante, afin de consolider cette partie. Les opérations de « cimentation » ont pris plusieurs mois avant la reprise du forage qui est toujours en cours.

Reprise des travaux en mars 2015

Les conditions climatiques hivernales vont imposer un arrêt du chantier jusqu'en mars 2015. Dès lors, la nouvelle conduite, assemblée sur le plateau de Beaufrevers, sera introduite dans la nouvelle galerie, avant d'être raccordée à la centrale de production. La remise en état des terrains impactés par la piste nécessaire au montage de la nouvelle conduite, est donc reportée à la fin des travaux prévue au printemps 2015.

Réunion d'information le 29 janvier 2015

Afin de répondre à toutes vos questions sur les travaux de l'aménagement de Saint-Martin sur la Chambre, EDF vous propose une réunion d'information le 29 janvier 2015, à 17h à la salle polyvalente de Montaimont, en face de la Mairie.

EDF Unité de Production Alpes - 37 Rue Diderot
38040 GRENOBLE CEDEX

Contact : Catherine Yazbeck - Directrice communication

Transport scolaire

Début mai, la municipalité a été informée par courrier du Conseil général de l'arrivée à terme du marché de transport scolaire en juillet 2014, pour les élèves de Montaimont inscrits en maternelle et en primaire à l'école du Planet à Saint-François-Longchamp.

En effet, une convention avait été conclue entre la Commune, le Conseil général et la Syndicat de Pays de Maurienne (SPM) du 1^{er} septembre 2011 à juillet 2014, permettant à la commune de bénéficier de la prise en charge du marché de transport par le Conseil général, via un lot au sein d'un marché global arrivant à échéance en juillet 2014. Cette solution déchargeait la commune de la nécessité de passer elle-même un marché de transport. Rappelons que le nombre insuffisant d'enfants inscrits à l'école du Planet, ne permettait plus à la commune de bénéficier d'une ligne régulière, assumée par le Conseil général, à partir de 7 enfants inscrits. Sur l'année scolaire 2013/2014, deux enfants de Montaimont étaient inscrits au Planet.

A peine installé, le Conseil a donc dû se prononcer sur le choix suivant : maintenir une solution collective de transport et, par conséquent, lancer un appel d'offres pour choisir un prestataire, ou laisser la responsabilité aux parents de conduire leurs enfants, et cela dans un contexte d'augmentation prévisionnelle du coût du transport, en raison de l'ajout d'une demi-journée de classe due à la réforme des rythmes scolaires.

A Montaimont, l'ancienne municipalité avait décidé, de concert avec la Département et le SPM (Autorité organisatrice de transport), de maintenir toutefois une solution collective de transport, en la cofinçant sur ses ressources, mais également en percevant directement l'indemnisation dévolue par le Conseil général aux familles en l'absence de ligne régulière.

En l'absence de ligne régulière, et afin de maintenir une équité de traitement du public, le Conseil général indemnise en effet les familles pour qu'elles assurent le transport de leurs enfants à raison 0,32 € x 175 jours d'école x nombre de kilomètres x 4 trajets-journée, par famille.

Après discussion avec le Conseil général et le SPM, le Conseil municipal a décidé de maintenir une solution collective, avec un portage du marché de transport par la Commune de Montaimont. Cette décision a été prise pour les raisons suivantes :

- Augmentation prévisionnelle du nombre d'enfants utilisateurs : en effet, 4 enfants utilisent actuellement le service (3 en maternelle et 1 en primaire), auxquels il convient d'ajouter deux nouvelles naissances en 2014, avec une inscription possible dans 3 ans.
- Maintien de ce service essentiel aux familles et à l'attractivité de la commune. Il est avéré que dès lors qu'un service à la population disparaît, il est ensuite très difficile de le remettre en place, notamment dans les conditions actuelles de diminution des ressources des collectivités. Afin d'encourager les familles et les jeunes couples à s'installer ou à rester à Montaimont, il est indispensable de préserver ce service.

La Commune a donc signé une nouvelle convention financière tripartite avec le Conseil général et le SPM, répartissant les financements de ce service, auquel les familles participent également de manière non négligeable pour la première année.

En effet, jusqu'à présent, les familles versaient uniquement 25 € de frais d'inscription au SPM, alors qu'elles paient aujourd'hui entre 70 et 120 € ce service, en fonction de leur quotient familial. L'envolée des coûts du transport (faible concurrence, augmentation du coût du carburant de plus de 35% entre 2009 et 2013, passage de la TVA de 7% à 10%, un jour de transport supplémentaire avec la réforme des rythmes scolaires, etc.) et la charge de ce service pour le Département (23 millions d'euros en 2013, soit 5% du budget départemental), a contraint celui-ci à mettre en place une participation des familles. Montaimont a donc appliqué cette règle demandée par le Conseil général.

La Commune a lancé un appel d'offres et a retenu la SARL Roland Gonthier pour le transport scolaire des maternelles et primaires pour l'année scolaire 2014/2015.

Coût global prévisionnel du service : 23 319 € TTC pour 175 jours de service.
Coût prévisionnel de subventionnement du Conseil général : 10 080 €.

Emilie BONNIVARD

Maintien de la ligne de marché

Ce service permet aux habitants de Montaimont, de Saint-Martin-sur-La Chambre et de Saint-Avre de pouvoir se rendre au marché de La Chambre le jeudi matin, mais également de bénéficier de services essentiels tels que le médecin, le coiffeur, etc. Il s'agit d'un service primordial pour l'autonomie des personnes non véhiculées, au premier rang desquelles figurent les personnes âgées.

Cette ligne de marché historique était portée par le Conseil général, via un marché de transport global, tout comme le transport scolaire. Ce marché arrivant à échéance au 31 août 2014, le Conseil général a décidé de ne pas le reconduire.

Une réunion a été montée dans l'urgence à l'initiative de la commune de Montaimont avec les maires concernés, Claude André pour la commune de Saint-Martin, Simon Pouchoulin pour Saint-Avre, Gérald Durieux pour La Chambre, Claude Pellissier et Emilie Bonnivard pour Montaimont, ainsi qu'avec le Conseiller général du Canton de La Chambre, Jean-Louis Portaz.

Jusqu'alors, le financement de ce service était assuré de la manière suivante : après déduction du produit des ventes de tickets, le financement du transporteur était assuré pour moitié par le Conseil général et pour moitié par les quatre communes selon la répartition suivante :

- 30% pour la Commune de Montaimont
- 30% pour la Commune de La Chambre
- 25% pour la Commune Saint-Martin
- 15% pour la Commune de Saint-Avre

Le coût des tickets varie selon les arrêts :
- 3,5 € par voyage pour les arrêts de Montaimont (arrêts Bonvillard, La Perrière, Les Bigots, Chef Lieu, La Pallud)
- 3 € pour les arrêts de Montoudras et Montailier
- 1,6 € pour l'arrêt Saint-Martin Mairie
- 1 € pour l'arrêt Le Rivet à Saint-Martin et les arrêts de Saint-Avre

Le pourcentage important affecté à la Commune de La Chambre est dû à l'atout que représente, pour cette commune, la fréquentation du marché.

Plusieurs questions se sont donc posées lors de ces réunions : Fallait-il maintenir ce service eu égard à l'arrêt de la prise en charge du marché du Conseil

général et à la diminution prévisionnelle de son financement pour cette ligne, comme pour toutes les autres lignes de ce type (2500 € en moyenne sur une année, à un financement de 1500 €) ?

Fallait-il maintenir ce service à l'identique, soit avec un bus de 15 places plus ou moins rempli selon les périodes de l'année (en moyenne 6 ou 7 personnes) ?

- Fallait-il mettre en place un service sur inscription avec un bus d'une capacité moindre, de neuf personnes ?

- Quelle commune s'engagerait à lancer l'appel d'offre et à porter le marché public pour le compte des 4 communes ?

- L'ensemble des communes valideraient-elles le maintien de leur financement à cette ligne ?

Après de nombreuses discussions, Montaimont s'est porté volontaire pour porter le marché de transport. La Commune a donc eu à charge le lancement de la consultation et le choix du prestataire.

Le maintien du service à l'identique, sans pré-inscription préalable, a été acté, par souci de continuité de service et de confort d'usage pour les bénéficiaires, en gardant toutefois à l'esprit l'idée de pouvoir analyser la fréquentation réelle de la ligne de septembre 2014 à août 2015, et de l'adapter en fonction, à l'avenir.

Les conseils municipaux des quatre communes ont voté la continuité du service avec toutefois des questions relatives à la pertinence de son maintien en fonction de l'utilité et de la fréquentation pour les communes les moins éloignées du marché.

La Commune de Montaimont a donc lancé un appel d'offres pour la ligne de marché, auquel les entreprises Faure et Transalpes ont répondu. L'entreprise Faure a été choisie. Elle assurait déjà ce service pour le compte du Conseil général.

Coût total de la ligne de marché du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 :

6 387 € TTC pour 49 jours de fonctionnement (pas de service les jeudis en jours fériés)

Financement du service :

- 1500 € de subvention du Conseil général.

- Somme issue de la vente des tickets : environ 1000 € prévisionnel sur l'année de service.

- Répartition des 3900 € prévisionnels restants entre les 4 communes selon les pourcentages indiqués ci-dessus.

Nous encourageons bien entendu tous les taimonins et taimoninches à utiliser ce service. Plus sa fréquentation sera importante, moins la quote-part de financement dévolue aux communes sera élevée, et plus il nous sera aisé de convaincre le Conseil général et les autres communes de son utilité.

Le marché de transport est conclu pour une année du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015.

La Commune de Montaimont a été particulièrement réactive et moteur pour maintenir cette ligne vouée à disparaître à la rentrée 2014. Nous remercions également les 3 autres communes pour leur engagement. A noter qu'il n'y a eu aucune rupture de service, même tout début septembre.

Il est important de préciser que la ligne de marché reste un service fragile, qui dépendra chaque année du vote des conseils municipaux concernés et du vote d'une subvention du Conseil général. Les dotations de fonctionnement des communes de la part de l'Etat devant diminuer dès 2015, nous ne pouvons ignorer que la fréquentation et l'utilité de la ligne seront examinées de près par chacun des financeurs.

Un carnet de suivi de la fréquentation a été réalisé par la commune et est rempli tous les jeudis par Marie-France Giraud, que nous remercions. En effet, l'objectif est d'avoir une vision juste des personnes qui prennent le car sur l'ensemble des 4 communes, afin de disposer d'éléments d'analyse lors de la réunion de bilan que nous tiendrons avec les trois communes et le Conseil général en juillet 2015.

Emilie BONNIVARD

Tourisme

Montaimont connaît une bonne fréquentation touristique, aussi bien l'hiver que l'été.

L'hiver, l'«Espace nordique du Grand Coin », ouvert de décembre à mars, est un espace dédié au ski de fond, avec des pistes de tous niveaux, entretenues et balisées. Cette année, en raison de l'effondrement de la Merdière, la boucle du Fagnin ne pourra être ouverte.

En revanche, la piste verte est prolongée du Mas aux Rieux, elle permettra aux débutants et aux scolaires de s'initier à cette activité.

Nous avons également amélioré la piste raquettes qui mène au Col du Chaussy.

Nos nombreux itinéraires raquettes empruntent la plupart des chemins de randonnées d'été, offrant ainsi, quelle que soit la saison, des circuits balisés agréables et variés à la découverte de nos paysages de montagne.

Espace nordique du Grand Coin



Une étude est en cours pour un tracé de piste de raquettes en direction de Saint-François.

L'été, quand le temps le permet, tous les chemins connaissent une bonne fréquentation en individuel, en groupe ou en famille, que ce soit vers les cols, au travers des alpages ou des forêts.



Photo : Philippe Milleret

Le Lac du Loup est en outre un atout indéniable pour notre commune. Ce site privilégié attire aussi bien les pêcheurs que les promeneurs en quête d'un espace harmonieux pour se reposer. Les petits lacs de Sainte-Marguerite ont aussi leurs adeptes. Des réflexions sont en cours pour les valoriser et améliorer leurs aménagements, en partenariat avec EDF et la Fédération départementale de pêche.

Les sentiers inter-hameaux sont également un atout pour la commune. Il convient de les entretenir et de les garder accessibles, car ils permettent d'allier plaisir de la promenade et découverte du patrimoine naturel, architectural et religieux de Montaimont.

Agriculture et Forêts

Focus sur l'agriculture taimoninche

La commune connaît une activité agricole diversifiée avec toutefois une prédominance des éleveurs laitiers.

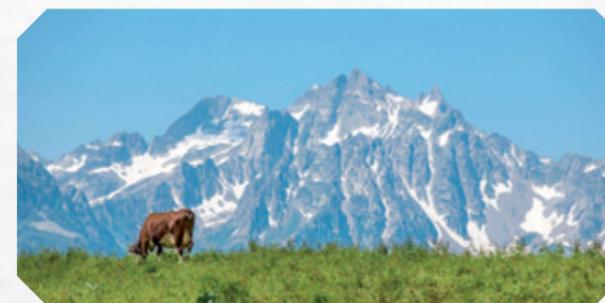


Photo : Philippe Milleret

En effet, le nombre de vaches laitières est très important, bien que l'on constate une diminution de ce nombre depuis quelques mois. Les éleveurs élèvent également les génisses pour assurer le renouvellement de leurs troupeaux ou pour la vente.

En se promenant sur les nombreux chemins, on peut aussi croiser des vaches allaitantes, des chevaux, des chèvres, des brebis avec leurs agneaux. Une nouvelle activité agricole se développe avec la production de petits fruits (framboises, groseilles, etc.).



Photo : Philippe Milleret

Nous souhaitons que la mise en place de la nouvelle charte graphique sur le balisage des chemins de randonnée, réalisée par Luc ARDOUIN et moi-même sous la dernière mandature soit entretenue et améliorée. Pour cela, une idée a été suggérée : créer une fête des chemins courant juin, où des volontaires pourraient participer à des corvées de débroussaillage, avant de partager un moment de convivialité.

Claude PELLISSIER

Une grande partie de cette production est commercialisée dans la vallée ou en Savoie. En effet, les produits laitiers sont vendus à La Chambre ou dans ses alentours (coopérative laitière, fermes, supermarchés, etc.), la viande peut se trouver dans les boucheries ou même directement à la ferme, les petits fruits et leurs dérivés se trouvent chez les producteurs.

Il est beaucoup question aujourd'hui d'agriculture durable, d'écologie, d'environnement, d'économie, etc., alors regardons autour de nous et faisons notre possible pour soutenir cette agriculture locale et dynamique.

Frédéric SORNIN

Trois élus au Congrès national des Communes Forestières

Trois élus de la commune se sont rendus au Congrès national des Communes Forestières le 25 octobre 2014 à Chambéry : Jean-Claude DURAND, Damien MOREAU et Daniel PELLISSIER.

La fédération nationale des Communes Forestières (COFOR), regroupe des communes, collectivités ou groupements ayant sur leur territoire une forêt publique, ou plus largement, des collectivités intéressées par l'espace forestier et la filière

bois. La COFOR a pour mission d'améliorer, de développer et de valoriser le patrimoine forestier ; de représenter et de défendre les communes forestières ; de développer les partenariats et de structurer les filières dans les territoires. Avec ses 400 hectares de forêt, la commune de Montaimont est adhérente à la COFOR.

Le rôle central de de l'ONF dans la gestion des forêts a été réaffirmé avec toutefois les interrogations suivantes : quels sont les produits de la délégation de services publics ? Quelle utilisation des bois prélevés par l'ONF sur les territoires ? Les communes ont la charge du bois et de l'eau : quels sont les retours financiers ? Comment financer les forêts par le tourisme ?

Le directeur de l'ONF a évoqué 3 grands axes pour l'avenir, avec notamment une redéfinition du partenariat avec les communes : des services plus appropriés, des agents plus présents (stabilité du maillage territorial, diminution des cadres ONF et davantage d'agents sur le terrain), des activités commerciales plus rentables (valorisation des filières).

La taxe à l'hectare pour les communes a été le point qui a le plus retenu l'attention, puisqu'elle reste à 2 € et les frais de garderie à 10% pour notre commune.

Le président du Conseil d'administration de l'ONF a conclu le congrès en rappelant les origines et le but du régime spécifique de la forêt : elle permet d'assurer la pérennité, la solidarité intergénérationnelle du bien forestier et l'intérêt général au-delà des mandats. Il propose plusieurs pistes : que la forêt récupère les financements des politiques énergétiques (taxe carbone) et que les bassins d'eau filtrés par la forêt soient plus aidés.

Lors de ce congrès, il est apparu clairement qu'il était nécessaire de valoriser la place de la forêt dans la société. Cette filière a énormément d'atouts, tant écologiques qu'énergétiques, et les retombées financières ne sont aujourd'hui pas à la hauteur pour les communes.

Des formations sont proposées aux élus désireux d'approfondir leur connaissance dans ce domaine. Jean-Claude DURAND est l' élu du conseil municipal à qui il appartient de suivre plus précisément les actions de la COFOR, avec l'aide de Daniel PELLISSIER et Damien MOREAU.

Damien MOREAU

Focus sur l'intercommunalité

Collecte des ordures ménagères à Montaimont



Compte tenu de la vétusté des abris de stockage des ordures ménagères dans nos villages et de la nouvelle législation concernant le ramassage de celles-ci, déjà en cours de réalisation ou en service dans les communes avoisinantes, nous avons demandé au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) qui a actuellement en charge la gestion de la benne communale collective de nos ordures ménagères déposée au carrefour de la « La Planche », à côté du bâtiment technique de la commune, de réaliser une étude avec différentes propositions de collecte, conformément aux nouvelles réglementations.

Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu constater à la fin du printemps et au début de cet été, la présence, aux côtés de nos agents municipaux, d'une technicienne détachée par le SIRTOMM pour évaluer le volume des déchets à traiter et envisager les meilleurs points de collecte.

A ce jour donc, nous sommes dans l'attente d'un rendez-vous avec les services du SIRTOMM pour débattre du sujet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.

Daniel PELLISSIER

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du Grand Coin

Suite aux élections municipales de mars 2014, le SIVU dénommé « Espace nordique du Grand Coin » s'est réuni pour élire les membres du bureau, son Président et 3 Vice-présidents :

Louis Avenz, Maire adjoint de Montpascal a été réélu président. Pour Montaimont, Claude Pellissier : Vice-président Pour Montverner, Thierry Jusot : Vice-président. Pour le Châtel, Laure Dupraz-Chaudet : Vice-présidente



Daniel Pellissier est délégué titulaire au SIVU, et Jean-Claude Durand, suppléant.

Tout le monde a participé au balisage et à la mise en place de la piste de raquettes pour cette nouvelle saison. La saison 2013/2014 a été moyenne. Pour la prochaine, nous souhaitons faire mieux, avec davantage de communication (site internet, pots d'accueil à Saint-François Longchamp, etc.).

Une bonne nouvelle nous est parvenue récemment : classement « 2 sapins » de l'espace nordique (référence qualité), ce qui est honorable pour une petite station comme la nôtre.



Venez nombreux découvrir ou redécouvrir l'espace nordique du Grand Coin.

Claude PELLISSIER

Les associations

Comité des Fêtes de Montaimont : 2014, le retour 2015, les projets

Quelle phrase revenait fréquemment dans les conversations à Montaimont à l'automne 2013 ?

« cet été, il n'y a pas eu de fêtes, quel dommage ! »...

Il fallait repartir... Parmi les anciens expérimentés qui avaient retroussé leurs manches pendant de nombreuses années, plusieurs s'en sentaient le courage. Ils savaient qu'ils auraient le soutien de la nouvelle équipe municipale qui avait inscrit ce retour des fêtes à son programme.

Avec l'appui de quelques nouveaux venus, c'est reparti... Il fallait mettre les bouchées doubles pour mettre sur rail en trois mois les 3 fêtes qui jalonnent l'été : concert de juillet, 15 août et foire.

Les bonnes volontés n'ont pas manqué et chacun de ces événements a été un succès auprès du public.

Les chants traditionnels du chœur de Maurienne ont mis l'ambiance pour le concert du 11 juillet avec une centaine de spectateurs à la chapelle de Beaurevers. Le buffet sous les étoiles (apprivoiser les projecteurs a pris un peu de temps ...) a été offert par le Comité des Fêtes.

Pour le 15 août, la pluie a été bonne fille et n'a montré que le bout du nez à la sortie de la messe. Chacun a pu admirer les costumes taimondains aux sons de la fanfare. Les huîtres approvisionnées en grande quantité ont trouvé leurs clients, ouvertes prestement par les « écaillers » champions ! L'après-midi, sur le champ de foire, la fanfare « Barquette de Givors » a mis l'ambiance pour le défilé des costumes. Puis, petits et grands ont pris grand plaisir aux différentes animations et ont fait honneur aux gâteaux et à la buvette. Tout cela a été couronné par le feu d'artifice tiré au-dessus de Beaurevers, puis par le bal. Chacun a pu apprécier les musiques variées pour donner du plaisir à danser pour tous les âges.



La très prisée Pêche à la ligne

Pour la foire du 24 août, de nombreux exposants ont répondu présents et le soleil n'a pas été chiche ! Au risque d'en oublier, l'énumération qui suit donne une idée de la variété des

stands : sculpteurs sur bois, vente de safran, de miel, de sacs en cuir, de tableaux, de fromages et de confitures fermiers, démonstration de ferrage de chevaux... La chaleur aidant, la buvette a eu beaucoup de succès.

Les bonnes volontés ont travaillé rapidement aux rangements du soir et du lendemain matin. Tout cela a permis de regarnir la trésorerie du Comité des Fêtes pour lancer l'édition 2015.

Le maréchal ferrant en démonstration



Que tous ceux qui ont apporté leur concours à ces trois fêtes soient ici chaleureusement remerciés.

Mis à part le feu d'artifice, programmé seulement une année sur deux, les projets 2015 sont déjà en route : concert le 17 juillet, animations nouvelles pour l'ambiance le 15 août. Nous ne dévoilons pas tout... pour l'instant.

Un dernier message du Comité des Fêtes : mettre la main à la pâte pour préparer et réaliser les fêtes à Montaimont, c'est rejoindre une équipe pour contribuer à de bons moments pour tous. Dites-le autour de vous !

Le Comité des Fêtes de Montaimont

Association pour la préservation du patrimoine architectural de Montaimont

Comme chaque année, nous allons faire le point sur notre activité entre juillet 2013 et octobre 2014. Tout d'abord, il nous faut remercier les membres de l'Association et tous les bénévoles qui nous permettent, pour le moins, de faire perdurer ce qui existe, voire étoffer notre action. Ces manifestations ont permis, en plus de l'animation apportée sur la Commune, de lui remettre en 2013 un chèque de 5 000 € répartis entre la réfection du toit de la chapelle de La Pallud (participation totale : 13 500 €) et pour les travaux de restauration de l'église paroissiale. En 2014, un chèque de 5 900 € a été remis à la municipalité : 4 000 € au titre de la souscription

relancée cette année pour les travaux de l'église du Chef-Lieu, et 1 900 € pour participer au financement de la restauration du tableau du retable de la chapelle de La Pallud.

Retraçons maintenant les manifestations où l'association a été présente.

Fêtes du Pain à Saint Jean de Maurienne 2013-2014 :

en 2013, comme en 2014 notre délégation a participé au défilé et à la distribution du pain.

Fêtes des Alpagnes 2013 -2014 :

beau temps pour cette journée du 4 Août 2013. C'est la première fois que les écaillers officiaient sur le plateau du « Main-niè » : essai bien transformé. L'après-midi quelques personnes ont participé à la visite des chapelles et de notre patrimoine bâti.

Par contre, le 3 août 2014, il a fallu se rabattre sur l'église et la salle polyvalente. L'après-midi le soleil ayant daigné se montrer, les visites ont pu avoir lieu.

Fête des Alpagnes



Fête de Saint Laurent à Sardières : une délégation en costumes a défilé le 10 Août 2013.

Fêtes du 15 Août : en 2013, un groupe de trois personnes costumées a participé à la messe à Notre Dame de Beaufort. Les activités de l'après-midi n'ayant pas eu lieu, il nous est resté des denrées à vendre. Merci à toutes les personnes qui nous ont permis d'écouler notre marchandise. En 2014, le groupe a été plus conséquent, dix personnes se sont costumées.



Photo : Michel Rogez

Visites de la chapelle de Beaufort et de l'église :

Celles-ci ont lieu le vendredi en Juillet et Août entre 16 et 18 heures. En 2013, 143 visiteurs ont été accueillis à la chapelle et pour la première fois 72 à l'église. En 2014, on dénombre 180 visites à Beaufort et 278 à l'église.

Merci aux personnes qui assurent les permanences pour ouvrir ces édifices au public.

Forum des Associations

à Saint Rémy de Maurienne 2013 :

notre association a participé.

Salon hivernal expo-vente à La Chambre 2013 :

nous avons répondu à l'appel de l'Académie de Maurienne, organisatrice, et ainsi pu faire connaître notre Association à un large public.

Fête de la Saint Antoine : 19 Janvier 2014 :

elle s'est déroulée sous le soleil. Les visiteurs ont apprécié l'ambiance conviviale autour d'un « vin chaud » offert à l'issue de la messe, et les offrandes ayant été nombreuses, les enchères ont permis un bénéfice global de 553 €.

La Saint Antoine - Photo : Michel Rogez



Foire du 24 août 2014 :

nous avons tenu notre stand habituel.

Après cette énumération, voici un petit résumé des dernières réalisations suivies par l'Association : Le tableau du retable de la chapelle de La Pallud a été remis en place en novembre 2013, après restauration. Malheureusement il reste une partie où la restauration n'a pas été possible vu son état. La restauratrice reste en contact avec le Conseil Général pour la marche à suivre. Au cas où, cette restauration pourra se faire in situ. Il reste deux autres tableaux répertoriés en mauvais état dans cette chapelle.

Concernant la cabane du câble au Chef-Lieu, des travaux de remise en état ont été entrepris. Cependant, nous avons un gros problème avec une colonie de fourmis qui risquent d'anéantir la consolidation de la toiture.

Enfin pour terminer, nous nous permettons de vous rappeler la relance de la souscription pour la restauration de l'église paroissiale, faite par courrier et par voie d'affichage. En effet, la générosité des donateurs n'a pas permis à ce jour, d'apporter suffisamment à la Commune pour couvrir les frais de restauration de l'église réalisés en 2006 même si tous les ans nous avons encore quelques dons. Nous espérons donc que cette relance obtiendra un bon accueil auprès des taimonins ou autres, sachant que pour l'instant tous les dons faits à l'Association sont déductibles à hauteur de 66 % des impôts sur le revenu.

*La Présidente
Sophie MILLERET*

Association des Anciens combattants

L'année 2013 a été endeuillée par la perte du doyen des Anciens Combattants, Pierre Victorin Milleret, né le 8 janvier 1922 à Montaimont. Mobilisé du 10 novembre 1942 au 30 mai 1945 au Chantier Jeunesse, à Saint-Laurent du Pont, il a ensuite intégré la formation FFI, du 6 juin au 1^{er} octobre 1944, puis le 13^{ème} BCA du 1^{er} octobre 1944 au 25 octobre 1945, donc 2 ans et un mois d'exonération. Il nous a quittés le 26 octobre 2013, à l'âge de 91 ans. A ses enfants, nous témoignons toute notre sympathie. Leur papa dégageait une très grande gentillesse.

Cette année 2014 a été endeuillée par la perte de notre dévoué Président, Lucien Giraud. Il était né à Paris, le 31 décembre 1938. Elevé par ses grands-parents à La Pallud jusqu'à l'adolescence, il est reparti à Paris pour travailler dans la restauration. Il fut appelé sous les drapeaux en 1958. Il fit campagne en Algérie. Il reçut la Médaille commémorative et la Croix du Combattant.

A son retour à la vie civile, il organisa de grands événements dans la restauration. La retraite venue, il revint dans ses montagnes. Très occupé par de nombreuses associations, il était très apprécié pour son dévouement. Il laisse un grand vide pour tout le monde.



Lulu - Cérémonie du 8 mai 2014

Photo : Michel Rogez

Suite à son décès un nouveau bureau fut formé, le 11 novembre. Nous avons commémoré le centenaire de la guerre de 14-18. L'appel a été fait par Anna Pellissier

et Quentin Rey. Le discours de monsieur le Maire a été suivi de la Marseillaise et de la sonnerie aux Morts.

Un apéritif a été offert aux personnes présentes, suivi d'un repas regroupant les Anciens Combattants et la nouvelle municipalité. Une vraie réussite, avec beaucoup de chaleur humaine.

Le 8 mai 2014, une gerbe a été déposée aux Monuments aux Morts en présence de monsieur le Maire et des habitants de la Commune.

L'Assemblée générale se réunira à l'été 2014.

Commémoration du 11 novembre 2014

Photo : Michel Rogez

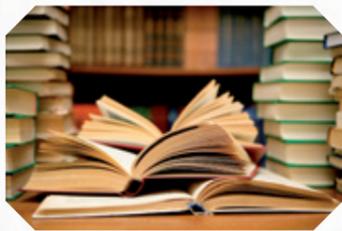


Le Président Robert Rey

BIBLIOTHEQUE DE MONTAIMONT (accès gratuit pour tous)

La subvention annuelle de la commune (400 € en 2013, idem en 2014) permet l'acquisition de nouveautés, à savoir des romans, des documentaires, etc.

Chaque année la Bibliothèque de Montaimont participe à la sélection du prix littéraire Rosine Perrier, à l'occasion du Salon du Livre d'Hermillon.



Les bénévoles gèrent la bibliothèque pendant toute l'année (achats de livres, échanges de livres avec Savoie Biblio, équipement et entretien des ouvrages, permanences, etc.)

Actuellement, **60 lecteurs sont inscrits et il est mis à leur disposition :**

1400 ouvrages dont :

1000 livres en fonds propre

400 livres prêtés par Savoie-Biblio

La bibliothèque est un lieu de rencontre pour la population locale mais elle est également fréquentée et appréciée par les vacanciers.

À La bibliothèque est ouverte 2 heures par semaine : le Jeudi de 17h à 19 h

Et pendant les périodes de vacances scolaires, **le lundi de 18 à 19 h**

Passez nous rendre visite pour apprécier cet espace culturel.

Bonne lecture à tous.

L'équipe des bénévoles

Association des parents d'élèves de Montaimont

Cette année, la rentrée des classes a été plutôt positive, puisque l'école du Planet voit son effectif en légère hausse ! Quatre enfants de Montaimont y sont scolarisés, ce qui a permis, grâce aux efforts du conseil municipal, le maintien d'un transport scolaire, assuré par les taxis Roland Gonthier. Le nombre croissant de saisonniers dont les enfants fréquentent l'école permet également que les deux classes restent en activité. Le nombre de «petits» étant supérieur à celui des «grands» a toutefois modifié la répartition des niveaux puisque le CE1 est désormais affilié à la classe de Madame Lorient et non plus à celle de Madame De Bel Air comme c'était le cas jusqu'à présent.

Les efforts constants des institutrices et des parents d'élèves permettent une grande dynamisation de l'enseignement et des activités. Ainsi, c'est reparti cette année encore pour le rallye lecture, le défi techno, le ski, la piscine et autres «challenges» qui font de l'école du Planet un lieu d'apprentissage privilégié. La production des enfants de l'école de Saint François a d'ailleurs été exposée à Chambéry lors de la fête de la science et le livre publié l'année passée sous le titre de «Un voyage extraordinaire» reste disponible pour ceux qui ne l'auraient pas encore dans leur bibliothèque ! Sans oublier, bien sûr les interventions musicales de Damien Moreau et celles de Lorenza qui leur enseignent l'italien dès le plus jeune âge. Le voyage en classe de mer de l'année dernière reflète parfaitement la véritable cohésion et le réel investissement de cette école pour nos enfants.

Le père Noël devrait aussi faire sa traditionnelle apparition à Montaimont le 14 décembre à la salle polyvalente, afin de distribuer, comme chaque année un petit présent pour chacun.

Félicitations à notre jeune diplômée, Marine Rey qui a obtenu le brevet des collèges avec mention très bien.

Saluons cette année la naissance de Gabriel Brun, deuxième enfant d'Auréliette et Jérémie Brun à La Pallud, ainsi que celle de Lucien Milleret, premier enfant accueilli au sein du foyer d'Amélie Briquet et d'Auréliette Milleret au Chef-Lieu. Toutes nos félicitations, nous sommes très heureux de voir arriver les futurs effectifs de l'école.

Amicale de Montaimont

Notre association fidèle à ses traditions s'est réunie le samedi 25 janvier 2014 pour son assemblée générale 2014, à Levallois-Perret. Les taimonins et amis de Montaimont étaient comme tous les ans au rendez-vous.

Nous remercions Jeannette REY qui a fait transcrire les enregistrements Super 8 de Jean-Claude sur un DVD. Ainsi, tous les bons moments du passé ont pu être revécus par tous ceux qui se sont reconnus, ou découverts pour d'autres, les lieux et les participants des réunions de l'Amicale.

Notre après-midi fut agréablement ponctuée de nos incontournables rendez-vous pour finir par un repas dansant.

Attention, en 2015 notre assemblée générale aura lieu le dimanche 18 janvier à la salle Gustave Eiffel à Levallois-Perret

Oui, je sais ce sera la Saint Antoine à Montaimont et nous serons donc avec les taimonins du pays par la pensée.

Mais le calendrier des réservations des salles de la municipalité de Levallois-Perret étant très chargé, nous n'avons aucune autre possibilité en janvier.

Nous comptons toutefois sur la présence des taimonins et amis de Montaimont qui ne feront pas le déplacement au pays pour cette traditionnelle fête qui se déroule à La Perrière.

Cette année, notre association devra réélire les membres du Conseil d'Administration. Le temps passe vite et cela fera 3 ans en janvier que le dernier Conseil d'Administration a été renouvelé.



Notre association ne pourrait pas continuer ses actions sans un conseil d'administration actif. Le travail individuel et/ou collectif des conseillers nous permet de vous proposer tous les ans des animations de qualité.

J'en profite donc pour remercier tous les membres du bureau et du Conseil d'Administration pour leurs actions.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Faites nous part de votre candidature (amicaledemontaimont@gmail.com).

Cette année, nous avons fait le choix de préparer une animation qui tournera autour d'un incontournable de notre pays « Le bois » et plus particulièrement « le bois tressé » avec la participation de Serge et Chantal CHEVRIER GROS qui sont feuillardiers.

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'art de travailler le bois tressé. Comme à notre habitude, nous vous préparons quelques surprises !

En raison de la tenue de notre assemblée un dimanche, nous ne pourrons pas terminer notre journée par un repas dansant. Nous avons donc prévu une après-midi « Goûter Savoyard » avec à votre disposition au bar boissons et pâtisseries, ne vous inquiétez pas les bugnes seront également de la fête ! Pour finir notre après-midi sur une note de convivialité, nous vous proposerons la possibilité de manger des huîtres pour les amateurs ou tout simplement une assiette savoyarde.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous dis à bientôt à Levallois-Perret !

Catherine COURT
Présidente de l'Amicale de Montaimont

Club des Sports de Saint-François-Longchamp

Le Club des sports de St François Longchamp regroupe 60 jeunes licenciés dont 7 sont originaires de Montaimont.

Enfant du pays Marion PELLISSIER y est le chef de file. Depuis toute petite Marion fait parler de notre club, de la station de St François et de son village de Montaimont.

Membre de l'équipe de France de Ski depuis plusieurs années elle excelle dans les épreuves de

vitesse. On va la suivre et la soutenir tout l'hiver sur le circuit de la coupe du monde. Jeune fille déterminée, travailleuse et humble, Marion fait rêver les plus jeunes.

Même s'ils ne font pas tous du ski à haut niveau ils assimilent progressivement les bases techniques grâce auxquelles ils pourront s'ils le désirent passer un brevet d'état moniteur ou pisteur.

Cet été nous avons proposé à ces jeunes des sorties Montagne et VTT encadrées par des professionnels. Ceux qui le souhaitaient ont pu également participer tous les samedis d'automne à des séances de préparation physique pour arriver cet hiver en bonne forme.

Un nouveau pré-club sera mis en place à Noël afin d'accueillir la nouvelle génération de skieurs.

En espérant une saison avec beaucoup de neige pour que tout ce beau petit monde puisse profiter de son terrain de jeux favori.

Bien sportivement
Le bureau du club
des sports

Isabelle Charvet
Présidente



Maurienne-Lutte

Maurienne-Lutte poursuit son évolution bien que le nombre de licenciés reste stable (55 / 60), chiffre que l'on aimerait voir progresser. La pratique de cette discipline s'accroît cependant au niveau de la fréquentation des élèves du collège de Cuines, outre la présence d'élèves aux séances du mardi et jeudi, 3 classes de 6^{ème} ont suivi le cycle annuel de « Découverte de la lutte » sous la houlette de Magda et Olivia la seconde partie du premier trimestre.

Ceci a été possible grâce à la convention qui lie le club au Collège depuis plusieurs années, ayant permis à celui-ci d'être représenté aux Championnats UNSS avec honneur, Baptiste Darves Blanc champion académie et inter académies.

Côté résultats individuels, le club monte à nouveau sur la 3^{ème} marche du podium régional sur 23 clubs en Poussins /Benjamins, résultat dû à l'excellence des animatrices tout au long de la saison.

Au niveau national, Théo JEANNEAU a démontré qu'il fallait toujours compter avec lui en se classant dans les 5 premiers de sa catégorie, 74 kg.

Mais l'accent a surtout été mis cette saison sur la formation des cadres : Théo rejoint Magda dans la famille des BF2, alors qu'Olivia MILLERET décroche son BF1 avec brio. Avec Pierre RAVOIRE titulaire lui du BE, le club possède une belle brochette d'instructeurs.

En arbitrage Nathanaël BILLON GRAND et Daryan BROUZE ont dans cette spécialité décroché leurs diplômes de « Jeune arbitre » : félicitations.

Côté trésorerie, le bilan reste positif malgré un seuil de dépenses atteignant les 21 000 €, le combat reste lui incessant pour boucler le budget. Le club remercie la municipalité qui continue à lui assurer son soutien.

Dans le but de conforter sa trésorerie, le club organise diverses manifestations à but lucratif, concours de belote, de pétanque, tombola, vente de pain à la foire de MONTAIMONT où, cette année encore, grâce à Olivia et Pierre, des jeunes ont pu découvrir cette discipline.

Le club désire également créer une section loisir pour ados et adultes, sous la conduite de Théo JEANNEAU, le vendredi de 18h30 à 20h.

Excellente nouvelle, de très jeunes taimonins sont venus cette nouvelle saison grossir les rangs du club et des lutteurs taimonins : Clément BRUN et Morgan CHEIX, Ulysse PELLISIER, Yohan et Maxime REY.

Le président
G. RAVOIRE

Les nouveaux recrues de Maurienne-Lutte



ACCA de Montaimont

Notre association communale de chasse agréée, ACCA de Montaimont est composée de 70 membres sociétaires ou actionnaires. Nous pratiquons notre activité sur le territoire de la commune qui comprend environ 2500 hectares chassables.

Chaque année des comptages de gibier sont organisés, en nocturne à la fin de l'hiver, pour évaluer sur le terrain la population d'animaux, et en été pour compter les nichées de téttras lyre. Tous les 4 ans, un comptage de chamois a lieu sur la totalité du massif des Encombres.

Nous obtenons des autorisations de prélèvement en fonction des résultats obtenus pour les gibiers soumis aux plans de chasse.

Cette année la préfecture nous a attribué :

Grand gibier :

- 6 Cervidés
- 26 Chevreuils
- 21 Chamois
- 2 Téttras lyre

Le sanglier classé nuisible en Savoie voit son effectif baisser depuis plusieurs années. 8 ont été prélevés la saison dernière contre 16 en 2012. 3 lièvres ainsi que 16 renards ont été tués en 2013.

La période hivernale est difficile pour la faune sauvage qui doit faire face à la neige, au froid et au manque de nourriture. Le printemps est la saison des naissances

Nous rappelons aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer, particulièrement pendant ces périodes où les chevreuils sont vulnérables

Chaque année à partir de mi-juin, les chasseurs effectuent des travaux d'entretien des chemins et sentiers sur la commune, programmés sur 3 à 4 demi-journées.

Les dates et horaires sont affichés devant le local chasse, l'ancienne fromagerie du chef lieu, à côté du champ de foire.

Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à nous pour nous prêter main forte afin de ne pas laisser disparaître nos sentiers.

Le Président
Didier Bartholomé

Naissances, mariages et décès

NAISSANCES

Pénélope

De monsieur et madame Sylvain REY
à la Pallud
2 septembre 2013

Léa Delphine Elisabeth

De Céline et Jean GIRAUD à La Pallud
21 novembre 2013

Eva

De Typhaine TESSIER et Olivier REY
2 septembre 2013

Rose GODEFROY

De Céline et David GOEFROY
11 avril 2014
(petite fille de Nadine Rey)

Gabriel Pierre Jules François

De Aurélie et Jérémie BRUN à La Pallud
7 juillet 2014

Lucien MILLERET

De Aurélien MILLERET et Amélie BRIQUET
au Chef-Lieu
4 novembre 2014



MARIAGES

Frédéric Benoît SORNIN

Et Claire Emmanuelle LACROIX
14 septembre 2013

Bernard Henri François GONTHIER

Et Nathalie CHENON
26 juillet 2014

Jean-Pascal DA SILVA

Et Sylvia TONDA
9 août 2014

Maël Florent HODEAU

**Et Alexandra Michaela
Maja OELCK**
17 août 2014



DECES

Marie Victoire GONTHIER

épouse COURT
(Tarramur)
12 août 2013

Antoinette Agnès BLANC

(La Perrière)
15 août 2013

Pierre Célestin DURAND

(Le Bigot)
16 septembre 2013

Séraphin François BONNIVARD

(Chef-Lieu)
25 septembre 2013

Pierre Victorin MILLERET

(Bonvillard)
26 octobre 2013

Léa BONNIVARD veuve GONTHIER

(La Scie)
14 décembre 2013

Henri Maxime Séverin COURT

(Chef-Lieu)
3 janvier 2014

Dominique CUNAT

(Chef-Lieu)
2 février 2014

Sylvain François COURT

(Bonvillard)
17 février 2014

Marie Antoinette MILLERET veuve COURT

(Les Mottes)
7 avril 2014

Simone Eugénie GIRAUD veuve COMBET

(Le Fay)
23 avril 2014

Gérard Joseph Pierre RENCUREL

(Bonvillard)
3 mai 2014

Raymonde Colette BONNIVARD

épouse BLANC
(La Ville du Nant)
24 mai 2014

Hélène Justine COURT veuve PELLISSIER

(Bonvillard)
3 septembre 2014

Maurice Emile PELLISSIER

(Bonvillard)
12 septembre 2014

André Lucien GIRAUD

(La Pallud)
3 octobre 2014

Irène PERRET veuve MILLERET

(La Pallud)
26 octobre 2014

Philippe Marcel PELLISSIER

(Bonvillard)
26 novembre 2014



Accueil des administrés

La nouvelle municipalité ne maintient plus les permanences du Maire et de ses adjoints. Vous serez reçu sur rendez-vous pris auprès du secrétariat, un cahier questions / réclamations sera également disponible en Mairie. Cette nouvelle organisation devrait permettre plus de souplesse et d'efficacité.

*Sincères remerciements à
Philippe Milleret et Michel Rogez
pour les photos illustrant ce bulletin*



Nous vous souhaitons une très bonne année 2015

Mairie de Montaimont

Le Chef Lieu - 73 130 Montaimont
Tél. : 04 79 56 35 45 ou mairie@montaimont.com

Horaires d'ouverture au public :

Le Mardi : de 13h30 à 15h30
Le Vendredi : de 17h00 à 19h00